

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

• en exercice	10
• présents	7
• votants	7
• absents	3
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 13 mai 2024 à 20 heures 30

## Date de convocation :

03 mai 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

## Date d'affichage :

03 mai 2024

## Objet

N° 19/2024

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des Fonds eau et assainissement.

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

Jean-Paul FORESTIER, Pierre-Alain REY, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Thibault VICTOR, Olivier BALDI, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)s : Émilie VICTOR, Jérémy BERNARDI, Régis RACINEUX,

Pouvoirs donnés:

Secrétaire de séance :

M. CHATANAY Cyril

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'il est impératif de renouveler la conduite d'eau potable rue du champ de la Cure et rue de la croix Brochin, sur la commune, pour 320 ml. Cette conduite présente des signes de vétusté et des casses récurrentes depuis plusieurs années.

Il rappelle également que cette conduite sert d'adduction à d'autres communes et qu'il est impératif de procéder à sa réfection dans les plus brefs délais.

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a adopté plusieurs mesures fortes pour la gestion de la ressource eau.

Les aides départementales aux travaux d'eau potable et d'assainissement ont été doublées, soit 20 millions d'euros pour soutenir l'ensemble des communes de la Haute-Savoie dans l'amélioration de leurs infrastructures.

Il propose de soumettre un dossier de demande de subvention au titre des Fonds eau et assainissement pour un montant estimé à

158 000.00 € HT.

après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**APPROUVE** la proposition de renouvellement de la conduite d'eau potable rue du champ de la Cure et rue de la croix Brochin, sur la

commune comme objet d'une demande de subvention au titre des  
Fonds eau et assainissement pour un montant de 100 000 €

Publié le

REF ID : 074-217401074-20240513-19\_2024-DE

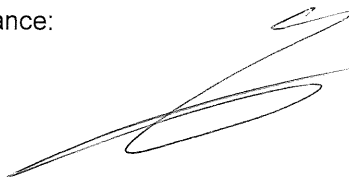
**AUTORISE** M. le Maire à déposer un dossier en ce sens auprès du Conseil Départemental,

**AUTORISE** M. le Maire à engager toute démarche relative à la bonne exécution de la présente délibération, et à engager les dépenses correspondantes.

**Adopté à l'unanimité**

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 14 mai 2024.

Le Maire



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,  
Jean-Paul FORESTIER

**NOM du maître d'ouvrage : Mairie de Droisy****INTITULE de l'opération : renouvellement d'une colonne eau**

Montant des études: 1 700.00 €  
 Montant des travaux: 145 000.00 €  
 Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique: 11 300.00 €

**TOTAL: 158 000.00 €**

**CDAS – Calcul plan de financement prévisionnel**

<u>Financeurs</u>	<u>Montant HT</u>	<u>%</u>	<u>Observations</u>
<b>DEPARTEMENT</b>			
>CDAS			
>autres programmes:Fonds eau/assainissemnt	79 000.00 €	50%	
<b>REGION</b>			
<b>ETAT</b>			
DETR,DSIL,réserve parlementaire			
<b>UNION EUROPEENNE</b>			
<b>AUTRES FINANCEURS PUBLICS</b>			
ADEME,ANAH,SYANE....			
<b>AGENCE DE L'EAU</b>	31 600.00 €	20%	
<b>Total aides publiques</b>	110 600		
<b>Fonds propres</b>	47 400.00 €	30%	
<b>Emprunts</b>			
<b>Total autofinancement</b>	49 009.00 €		
<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>158 000.00 €</b>	<b>100%</b>	